

PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-JUSTINE-DE-NEWTON

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Sainte-Justine-de-Newton, tenue le 13 octobre 2015, à 20h00, à l'Hôtel de ville, située au 2627, rue Principale, à Sainte-Justine-de-Newton. Sont présents, sous la présidence de Madame la Mairesse Gisèle Fournier, les membres du conseil suivants : Denis Pouliot, Jacques Séguin, Yves Wilson, Éric Dufresne, Pierre Dubé et Denis Ranger, tous formant quorum. Le directeur général et secrétaire-trésorier est aussi présent.

15-10-01 **Adoption de l'ordre du jour.**

Madame la Mairesse fait lecture de l'ordre du jour. Il est proposé par le conseiller Jacques Séguin et résolu à l'unanimité des conseillers que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

15-10-02 **Approbation du procès-verbal.**

Il est proposé par le conseiller Yves Wilson et résolu à l'unanimité des conseillers que le procès-verbal de la séance ordinaire du 8 septembre 2015 soit approuvé tel que présenté.

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT.**

Je soussigné, certifie par les présentes que la municipalité de Sainte-Justine-de-Newton a les fonds nécessaires au paiement des dépenses décrites ci-dessous pour le mois de septembre 2015 et approuvées par le conseil municipal.

---

Directeur général et secrétaire-trésorier

15-10.03 **Approbation des comptes payés et à payer**

Il est proposé par le conseiller Denis Pouliot et résolu à l'unanimité des conseillers d'approuver et de payer les comptes fournisseurs et la paye des employés selon la liste 2015-10-13.

**Points d'information générale.**

Le directeur général et secrétaire-trésorier explique aux membres du Conseil et à l'assistance les points d'information reçue au cours du mois de septembre 2015.

15-10-04 **Adjudication de la soumission pour la fourniture d'un dôme sur la remise à sel à déglacer.**

Il est proposé par le conseiller Denis Ranger et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter la soumission de Lloyd Cross Sales & Services pour la fourniture d'un dôme de toile pour la remise à sel à déglacer au montant de 9,300.00\$, livraison incluse, taxes en sus.

15-10-05 **Adjudication du contrat de cueillette des ordures.**

Il est proposé par le conseiller Denis Ranger et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter la soumission de Robert Daoust & Fils Inc. pour la cueillette, le transport et la disposition des déchets pour l'année 2016 au montant

de 64,588.74\$, taxes en sus, sa soumission étant la plus basse des soumissions reçues.

15-10-06 **Adjudication de la soumission pour la fourniture de "Sel à déglacer"**.

Il est proposé par le conseiller Denis Pouliot et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter la soumission de Compass Minerals pour la fourniture de sel à déglacer pour la saison 2015-2016, sa soumission étant la plus basse à 82.73\$ la tonne métrique, livraison incluse, taxes en sus.

15-10-07 **Achat d'une tente 18X40.**

Il est proposé par le conseiller Jacques Séguin et résolu à l'unanimité des conseillers de faire l'acquisition d'une tente de 18X40 et de fixer le coût de sa location à 250.00\$.

15-10-08 **Achat d'une tenue de combat pour pompier.**

Il est proposé par le conseiller Jacques Séguin et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser le directeur du service des incendies à faire l'acquisition d'une tenue intégrale de combat des incendies pour le chef aux opérations Richard Macdonald au montant de 2,148.60\$, taxes et transport en sus.

15-10-09 **Renouvellement du contrat d'entretien du chemin Saint-Jacques.**

Il est proposé par le conseiller Éric Dufresne et résolu à l'unanimité des conseillers de renouveler le contrat d'entretien du chemin Saint-Jacques avec Monsieur Ronald Green pour la saison 2015-2016, pour un montant de 1,700.00\$, taxes incluses, payable en trois versements égaux, conformément au contrat à être signé entre les deux parties. Il est également résolu d'autoriser le directeur général et secrétaire-trésorier à signer ledit contrat.

15-10-10 **Embauche de sauveteurs pour la saison 2016 et 2017.**

Il est proposé par le conseiller Jacques Séguin et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser le directeur général et secrétaire trésorier à signer un contrat de travail avec Lydia et Ariane Séguin, sauveteurs pour la piscine municipale pour les années 2016 et 2017.

15-10-11 **Location de tracteur avec chargeur.**

Il est proposé par le conseiller Éric Dufresne et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser le directeur général et secrétaire-trésorier à signer un contrat de location avec Entreprise Sud-Ouest pour la location d'un tracteur de marque New Holland 6030 Plus, année 2012, de 115 forces moteur, avec chargeur Stoll neuf, modèle FZ45, godet de 94 pouces, au montant de 15,000.00\$ pour une durée de 5 mois, soit du 1<sup>er</sup> novembre 2015 au 31 mars 2016, le tout conformément à la soumission de Entreprise Sud-Ouest en date du 7 octobre 2015.

15-10-12 **Approbation des travaux de voirie.**

Il est proposé par le conseiller Éric Dufresne et résolu à l'unanimité des conseillers que le Conseil municipal de Sainte-Justine-de-Newton approuve les dépenses pour les travaux de creusage de fossés, de remplacements de trois ponceaux et pour la réfection de l'accotement du pont Warren, travaux exécutés sur le chemin du 6<sup>e</sup> rang, dont la gestion incombe à la Municipalité, pour un montant de 16,151.18\$, conformément aux exigences du ministère des Transports. Que les travaux exécutés en vertu des présentes dépenses, pour un

montant subventionné de 12,000.00\$, ne font pas l'objet d'une autre subvention et qu'un dossier de vérification a été constitué.

15-10-13 **Demande d'autorisation à la C.P.T.A.Q. du ministère des Transports du Québec.**

Il est proposé par le conseiller Denis Pouliot et résolu à l'unanimité des conseillers que le conseil municipal de Sainte-Justine-de-Newton appuie la demande d'autorisation présentée à la Commission de protection du territoire agricole du Québec par le ministère des Transports du Québec pour l'aliénation et l'utilisation non agricole d'une partie des lots 2 398 051 et 2 398 176 du cadastre du Québec, d'une superficie de 1,914.30 mètres carrés. Cette demande est conforme à la réglementation d'urbanisme de la municipalité actuellement en vigueur. De plus, compte tenue de la nature de cette demande, il n'y a pas d'autre endroit à l'extérieur de la zone agricole de la municipalité pour ce type de demande.

15-10-14 **Demande d'autorisation à la C.P.T.A.Q. du ministère des Transports du Québec.**

Il est proposé par le conseiller Yves Wilson et résolu à l'unanimité des conseillers que le conseil municipal de Sainte-Justine-de-Newton appuie la demande d'autorisation présentée à la Commission de protection du territoire agricole du Québec par le ministère des Transports du Québec pour l'aliénation et l'utilisation non agricole d'une partie des lots 2 398 181 et 2 398 182 du cadastre du Québec, d'une superficie de 597.70 mètres carrés. Cette demande est conforme à la réglementation d'urbanisme de la municipalité actuellement en vigueur. De plus, compte tenue de la nature de cette demande, il n'y a pas d'autre endroit à l'extérieur de la zone agricole de la municipalité pour ce type de demande.

15-10-15 **Demande d'aide financière pour la formation des pompiers.**

ATTENDU QUE le Règlement sur les conditions pour exercer au sein d'un service de sécurité incendie municipal prévoit les exigences de formation pour les pompiers des services de sécurité incendie afin d'assurer une qualification professionnelle minimale;

ATTENDU QUE ce règlement s'inscrit dans une volonté de garantir aux municipalités la formation d'équipes de pompiers possédant les compétences et les habiletés nécessaires pour intervenir efficacement en situation d'urgence;

ATTENDU QU'en décembre 2014, le gouvernement du Québec a établi le Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel;

ATTENDU QUE ce programme a pour objectif principal d'apporter aux organisations municipales une aide financière leur permettant de disposer d'un nombre suffisant de pompiers qualifiés pour agir efficacement et de manière sécuritaire en situation d'urgence;

ATTENDU QUE ce programme vise également à favoriser l'acquisition des compétences et des habiletés de base requises par les pompiers volontaires ou à temps partiel qui exercent au sein des services de sécurité incendie municipaux;

ATTENDU QUE la municipalité de Sainte-Justine-de-Newton désire bénéficier de l'aide financière offerte par ce programme;

ATTENDU QUE la municipalité de Sainte-Justine-de-Newton prévoit la formation de vingt pompiers au cours de la prochaine année pour répondre

efficacement et de manière sécuritaire à des situations d'urgence sur son territoire;

ATTENDU QUE la municipalité doit transmettre sa demande au ministère de la Sécurité publique par l'intermédiaire de la MRC Vaudreuil-Soulanges en conformité avec l'article 6 du Programme.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Jacques Séguin et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE le Conseil de la municipalité de Sainte-Justine-de-Newton présente une demande d'aide financière dans le cadre du Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel au ministère de la Sécurité publique et de transmettre cette demande à la MRC Vaudreuil-Soulanges.

**Période des questions de l'assistance.**

Les personnes présentes dans l'assistance posent des questions sur la location d'un tracteur, la location de tente, l'autorisation de l'ONÉ au renversement du flux du pipeline 9B d'Enbridge, sur les activités de Carrosserie D.C. et de la Vieille planche.

15-10-16

**Levée de la séance.**

À vingt et une heures dix (21h10) l'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par le conseiller Denis Ranger et résolu à l'unanimité des conseillers que la présente séance soit levée.

\_\_\_\_\_  
Mairesse

\_\_\_\_\_  
Directeur général et  
secrétaire-trésorier

Je, Gisèle Fournier, Mairesse, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

\_\_\_\_\_  
Mairesse